

POISVILLIERS • 2021

BULLETIN MUNICIPAL





29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS

Tél. : 02 37 21 74 08

contact@romainpascal.fr
www.romainpascal.fr



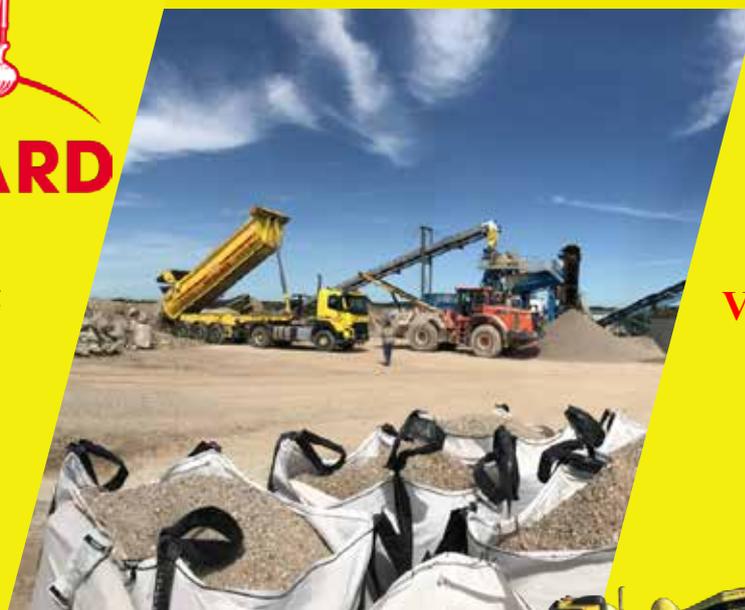
Chemin des Luets 28300 LEVES

02 37 21 50 00

www.poullard.fr



Terrassement
Démolition
VRD



Recyclage
Vente de granulats
Vente de béton
prêt à l'emploi



*Je respecte ma planète,
J'utilise du sable et du gravier recyclés.*



RN 154 -Poisvilliers (axe Chartres—Dreux)

02 37 21 50 00

www.granudem.fr

infos utiles

MAIRIE DE POISVILLIERS

CONTACTS

32 rue du Village
28 300 POISVILLIERS

Tél. 02 37 22 81 50

Fax : 02 34 40 05 44

Courriel : mairie@poisvilliers.fr

Site : www.poisvilliers.fr



[facebook.com/poisvilliers](https://www.facebook.com/poisvilliers)



Poisvilliers

PERMANENCE

Mardi et Mercredi

de 11h à 12h

Ou sur rendez-vous

ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire Marie BOURGEOT

1^{er} adjoint Fabrice DIEU

Urbanisme

2^e adjoint Thierry PASCAL

Finances

3^e adjoint Fabienne DUPIN

Communication et

services à la personne

Conseillers :

Elodie CADIOU

Philippe BRUCH

Stéphanie JEULIN

Bruno DEHAYE

Mathilde PELLÉ

Jérôme PIRIOU

Corinne RIGAUD

4 • LE MOT DU MAIRE

5 • PRÉSENTATION DE LA
NOUVELLE ÉQUIPE 2021

6 • COMMISSIONS COMMUNALES

7 - 13 • POINT SUR LES CONSEILS
MUNICIPAUX 2020

14 • DATES À RETENIR

15 • BUDGET 2020
EN QUELQUES CHIFFRES

16 - 17 • URBANISME 2020

18 • NOUVEAUTÉS
«PANNEAU POCKET»

19 • DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
INFORMATIONS PRATIQUES

20 - 21 • CHARTRES MÉTROPOLE

22 - 24 • VIE DE LA COMMUNE

25 - 28 • VIE SCOLAIRE

30 • ÉTAT CIVIL 2020

30 • ANNEXES

Textes et photos : Mairie de Poisvilliers

Régie publicitaire - mise en page - impression :
ATOCOM 02 37 91 50 00.

Remerciements aux annonceurs.



“ 2020 ... TSUNAMI SANITAIRE 2021 ... ESPOIR

4

Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder. Je suis attachée à Poisvilliers, depuis plus de 20 ans et je souhaite développer au mieux notre petit village entre ruralité, modernité et convivialité.

Cette année 2020, restera marquée dans nos mémoires comme une année particulière mais où, malgré la Covid-19, nous avons su avancer, ensemble. En partenariat avec l'ancienne municipalité, nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés pour fabriquer des masques. En collaboration avec le directeur et le SIRP, nous avons décidé d'ouvrir l'école en répondant au protocole sanitaire et d'accueillir les enfants au maximum de nos capacités pour éviter le décrochage scolaire et leur permettre de revoir leurs

copains, si importants à cet âge ! Nos aînés n'ont pas été oubliés et nous leur avons rendu visite avec des colis de Noël en remplacement du repas traditionnel...

Pour tout cela, je souhaite féliciter les élus, le personnel communal, scolaire et toutes les bonnes volontés restées dans l'ombre. Leur implication de chaque instant a permis d'assurer la continuité du service à la population et le contact avec chacun des Poisvillois.

À un niveau plus pragmatique, l'élargissement de la route vers Saint-Prest a permis de s'adapter à la densité de circulation actuelle et un plateau surélevé a été créé pour sécuriser l'entrée du village. En parallèle, les concessions échues du cimetière ont été relevées et de nouveaux emplacements ont ainsi pu voir le jour.

Enfin, pour regarder vers l'avenir, nous avons choisi d'investir dans plusieurs réalisations à plus ou moins long terme : rénovation de la rue de la Cordonnerie, sécurisation et embellissement du cœur de village (école-mairie-église), rénovation du logement de l'instituteur au profit d'un tiers-lieu chaleureux et pratique pour accueillir les associations, scolaires, réunions...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos idées, vos connaissances ou vos compétences, la vie du village est l'affaire de tous !

Vivement la convivialité retrouvée !

Marie BOURGEOT

”





Fabrice DIEU 1^{er} adjoint



Thierry PASCAL 2^e adjoint



Fabienne DUPIN 3^e adjoint

ÉQUIPE MUNICIPALE POISVILLIERS 2021

Elodie CADIOU



Corinne RIGAUD



Stéphanie JEULIN



Mathilde PELLÉ



Philippe BRUCH

Bruno DEHAYE



Jérôme PIRIOU

COMMISSIONS

Urbanisme · Voiries Bâtiments · Espaces Verts

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Fabrice DIEU

Membres de la Commission :
Philippe BRUCH
Elodie CADIOU
Bruno DEHAYE
Stéphanie JEULIN

Finances

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Thierry Pascal

Membres de la Commission :
Fabrice DIEU
Jérôme PIRIOU
Philippe BRUCH

Fêtes et cérémonies · Social Communication

Président :
Marie BOURGEOT

Vice Président :
Fabienne DUPIN

Membres de la Commission :
Elodie CADIOU
Bruno DEHAYE
Stéphanie JEULIN
Mathilde PELLÉ
Corinne RIGAUD

CHARTRES MÉTROPOLE

SPL Chartres Aménagement

Représentant :
Fabrice DIEU

Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT)

Délégué :
Thierry PASCAL

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et radicalisation (CISPDR)

Délégué en titre :
Marie BOURGEOT (Maire)

Délégué suppléant :
Élodie CADIOU

Représentant «VELO»
Corinne RIGAUD

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et de Ramassage Scolaire de Berchères-S'-Germain / Poivilliers (SIRP)

Titulaires :
Marie BOURGEOT
Elodie CADIOU
Philippe BRUCH
Fabrice DIEU
Thierry PASCAL

Suppléants :
Stéphanie JEULIN
Mathilde PELLÉ

Comité Local d'Animation et de développement (CLAD) Région Centre

Titulaire :
Fabienne DUPIN
Suppléant :
Mathilde PELLÉ

DÉLÉGUÉS

Syndicat Intercommunal de la région de Fresnay le Gilmert (SIA)

Titulaires :
Marie BOURGEOT
Fabrice DIEU
Suppléant :
M. Philippe BRUCH

CORRESPONDANTS

ADAPEI28 :
Philippe BRUCH
Défense :
Bruno DEHAYE
Culture :
Stéphanie JEULIN
Sécurité routière :
Philippe BRUCH
Environnement :
Fabrice DIEU

S Y N E L V A

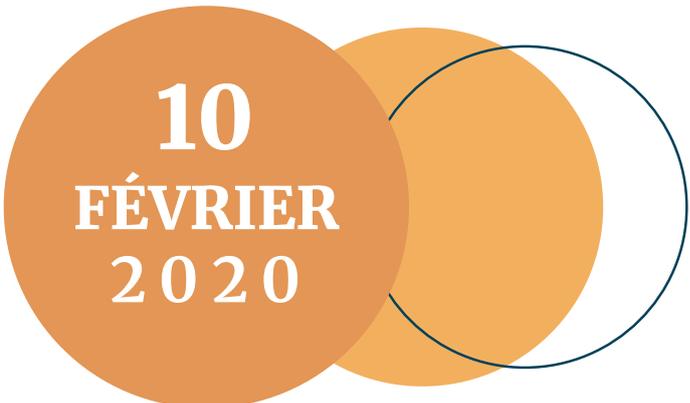


Votre fournisseur
**GAZ &
ÉLECTRICITÉ**
02 37 91 80 00

28110 - LUCÉ
12 rue du Président Kennedy

PROCÈS VERBAL

.....



10
FÉVRIER
2020

PERSONNEL

Contrat d'assurance des risques statutaires /habilitation Centre de gestion

Le Conseil municipal décide de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 28 de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé.

QUESTION DIVERSES

URBANISME

Vente du château d'eau

Mme le maire, Monique BOUDET, donne lecture du courrier de M. Rodolphe BOURGEOT en date du 31/01/2020 et spécifiant son accord pour l'achat de la parcelle E 30 pour 10 000€ + 3000€ de frais soit 13000€.

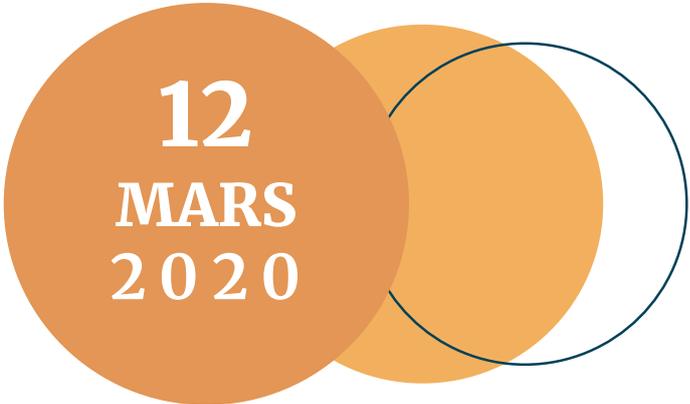
VOIRIE

La rue de la Cordonnerie se dégrade de plus en plus et devra faire l'objet d'un programme d'investissement.

.....

PROCÈS VERBAL

.....



12
MARS
2020

BUDGET

Compte administratif

Thierry PASCAL, 1^{er} adjoint, est désigné pour présenter le Compte Administratif 2019. Les comptes sont en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie Principale de Chartres métropole.

CHARTRES MÉTROPOLE

Fonds de concours

Acquisition de matériel informatique pour un montant de 1842€ TTC.

Le Fonds de concours est fixé à 50% du montant H.T. des dépenses, déduction faite des financements tiers reçus par la commune soit un montant de 769,82€.

URBANISME

Désaffectation et déclassement du château d'eau

En vue de la vente prévue, le conseil municipal décide de désaffecter du service public de l'eau le château d'eau et de déclasser ledit bien dans le domaine privé de la commune. ...

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice
Investissement	58 798,16	44 139,35	-14 658,81
Fonctionnement	213 187,26	256 532,19	+43 344,93
Totaux	271 985,42	300 671,54	+28 686,12

Résultat de clôture de l'exercice (voir tableau A14 du compte de gestion 2019)

	Résultat de clôture (ex.précédent)	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice	Résultat clôture
Investissement	-20 319,87		-14 658,81	-34 978,68
Fonctionnement	+48 505,27	-22 419,87	+43 344,93	+69 430,33
Totaux	+28 185,40	-22 419,87	+28 686,12	+34 454,65

PROCÈS-VERBAL
29 AVRIL
2020

BUDGET 2020

Considérant les recettes attendues et les dépenses prévues, le budget 2020 s'équilibre comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 290 257,65€
- Dépenses d'investissement : 79 761,68€

BUDGET

Vote des taux taxes foncières (bâties et non bâties)

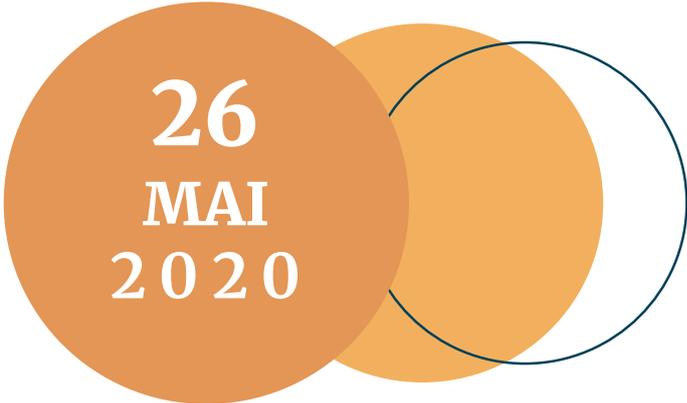
M. Thierry PASCAL propose le maintien des taux pour 2020. Ils sont validés par le conseil municipal :

- Taxe foncière (bâti) : 26,18 (TFB)
- Taxe foncière (non bâti) : 37,14 (TFNB)

Soit un produit total attendu de 105 427€.

PROCÈS

VERBAL



26
MAI
2020

ÉLECTIONS

Installation du nouveau conseil et séance à huis-clos (COVID-19)

Monsieur Thierry PASCAL, 1^{er} Adjoint sortant, procède à l'appel nominal des conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars 2020 : Mme Fabienne DUPIN, Mme Stéphanie JEULIN, Mme Marie BOURGEOT, M. Thierry PASCAL, Mme Mathilde PELLÉ, M. Jérôme PIRIOU, Mme Corinne RIGAUD, M. Bruno DEHAYE, Mme Elodie CADIOU, M. Fabrice DIEU, M. Philippe BRUCH

Il déclare ensuite les membres du conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

ÉLECTIONS

Élection du maire

Mme Marie BOURGEOT (10 voix) a été proclamé(e) maire.

ÉLECTIONS

Fixation du nombre d'adjoints

Le conseil municipal vote la création de trois postes d'adjoint au maire.

ÉLECTIONS

Élection des adjoints

Fabrice DIEU (6 voix) a été proclamé 1^{er} adjoint.

Thierry PASCAL (10 vx) a été proclamé 2^e adjoint.

Fabienne DUPIN (6 vx) a été proclamée 3^e adjoint.

ÉLECTIONS

Indemnités élus

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire selon les indices nationaux avec effet au 1^{er} juin 2020.

DÉLÉGATIONS

Délégations générales

Le code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre d'attributions dans un souci de favoriser une bonne administration communale. Le conseil municipal approuve les délégations du conseil municipal au maire énoncées et autorise Mme le Maire à prendre toutes dispositions et signer tout

arrêté, acte, convention, contrat et document de toute nature à cette question.

QUESTION DIVERSES

MASQUES : Mme le maire donne lecture des remerciements des habitants pour la distribution des masques fabriqués par des couturières de la commune. Des messages ont également été publiés sur le Facebook de Poisvilliers. Le conseil remercie l'ensemble des acteurs de cette confection solidaire de masques.

VOIRIE : M. Philippe BRUCH s'enquière de la date de réouverture de la RD 340. Dans la mesure où les gros travaux sont terminés, la route sera praticable début juin.

ORDURES MÉNAGÈRES : Suite au confinement, le calendrier prévisionnel est de nouveau valable et le ramassage des monstres aura bien lieu à la date prévue.

REMERCIEMENTS : M. Jérôme PIRIOU propose de remercier Mme Monique BOUDET, maire sortant, pour son implication dans la gestion communale au cours de ces différents mandats d'adjoint et de maire •

PROCÈS VERBAL

30
JUIN
2020

COMMISSIONS

Commission communale des impôts directs (CCID)

Dans le cadre du renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales 2020, une liste composée de 24 contribuables a été proposée. Son but est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Seules 12 personnes seront ensuite retenues par le Service des Impôts.

SUBVENTIONS

L'équipe municipale valide le montant de l'enveloppe globale et souhaite revoir sa répartition, ayant à cœur de privilégier les subventions aux associations locales.

QUESTIONS DIVERSES

Panneau STOP rue du Rabot d'or

Faisant suite à la rénovation de la route reliant Poisvilliers à la route de Maintenon et dans le but de réduire les risques d'accidents dus à la vitesse excessive des véhicules qui l'empruntent,

M.BRUCH propose la mise en place d'un panneau STOP au niveau de l'intersection de la rue de la Forte Maison et de la rue du Rabot d'or.

Les élus évoquent également l'aménagement potentiel de cette zone par la pose de ralentisseurs. La commission en charge de l'urbanisme étudiera le projet.

Sécurisation école

Afin de sécuriser l'arrivée des enfants le matin à l'école et en vue de préparer la prochaine rentrée scolaire, une réflexion doit être menée. Plusieurs scénarios ont été évoqués. La commission Urbanisme se chargera d'étudier les différentes options.

Protection piétons

Mme Elodie CADIOU, résidente de la rue de la cordonnerie, évoque la vitesse excessive des véhicules passant par la rue des Lilas et le danger existant pour les enfants se rendant à pied à l'école. Mme le Maire rappelle qu'il est prévu très prochainement la suppression de cette même route reliant Poisvilliers à la route de Maintenon, et que par conséquent il ne sera pas nécessaire d'engager des frais puisque les véhicules ne pourront plus emprunter cette voie.

Lampadaires

M.DEHAYE se pose la question de la nécessité de laisser allumer les lampadaires la nuit du vendredi et du coût supporté par la commune. M.PASCAL met en avant la sécurisation du village. Un calcul du coût de revient devra être étudié avant de décider de son utilité.

Boîte à livres

Une boîte à livres est prévue, une réflexion sera menée par la commission fêtes et communication sur la construction de la dite boîte.

Classe supplémentaire

Le conseil a entendu parler d'un éventuel besoin d'ouverture d'une classe supplémentaire. La répartition des élèves de Berchères-St-Germain et de Poisvilliers est posée, M. PASCAL donne les chiffres (84 élèves de Berchères et 51 élèves de Poisvilliers). Une discussion doit être envisagée entre les élus des 2 communes concernées.

Vélos à stationner

Mme CADIOU rappelle une demande qui avait été faite précédemment concernant la pose de râtelier pour vélos destinés aux enfants se rendant à l'école. Mme le Maire approuve la demande et s'engage à les mettre prochainement à disposition. ...

Fêtes et communication

Mme Fabienne DUPIN, vice-présidente de la commission fêtes et communication rapporte les sujets abordés lors de la réunion de la commission. Plusieurs évènements sont envisagés tout au long de l'année.

Nettoyage de la commune

Afin de donner une image plus soignée du village, il est convenu d'insister sur la participation des habitants quant au nettoyage des trottoirs et caniveaux. Il faudra également revoir la fiche de poste de l'agent technique et relancer

un suivi régulier des tâches accomplies afin d'assurer la propreté régulière de la commune.



ÉLECTIONS

Élection du délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le conseil municipal est convoqué ce jour pour la désignation des délégués en vue des élections sénatoriales (1 délégué et 3 suppléants)

Le délégué ci-après a été élu : Madame Marie BOURGEOT
Les suppléants ci-après ont été élus : Bruno DEHAYE, Fabrice DIEU et Jérôme PIRIOU.



PROCÈS VERBAL



CHARTRES MÉTROPOLE

CLECT du 3 mars 2020 Bouches et poteaux incendie-Archéologie préventive-Eaux pluviales

M. Thierry PASCAL, délégué à la CLECT, expose successivement les trois points :

Bouches et poteaux incendie

Le coût de l'entretien et du contrôle a été chiffré par Chartres métropole à 335,40€ par an et par poteaux. Il s'agit là d'une dépense obligatoire des communes. Le conseil municipal accepte le transfert de charges.

Archéologie préventive

Thierry PASCAL expose le transfert de charges pour l'archéologie préventive valable pour la seule la ville de Chartres.

Le conseil municipal accepte le transfert de charges. ...

Gestion des eaux pluviales

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le report du transfert de charges.

CHARTRES MÉTROPOLE

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le conseil municipal propose M. Bruno DEHAYE, titulaire et Mme Stéphanie JEULIN, suppléante.

CIMETIÈRE

Dérogation pour inhumation dans concession nominative

Mme le Maire expose à l'assemblée que le travail administratif effectué en 2018-2020 dans le domaine funéraire a permis de mettre en lumière un problème sur certaines concessions nominatives.

Ces concessions sont réservées aux personnes spécifiquement désignées dans l'acte comme bénéficiaires. Afin de ne pas pénaliser les familles, Mme le Maire soumet aux membres du conseil la possibilité de déroger à la règle administrative en permettant d'inhumer des proches dans les caveaux qui ne seraient pas complets.

DÉLÉGATIONS

Délégations générales au maire-Complément

Suite à un courrier préfectoral relevant des illégalités sur les décisions de délégation au maire

n°22 et 26, le conseil municipal décide de modifier comme suit :

Alinéa 22 :

Pas de délégation accordée au maire,

Alinéa 26 :

Demander à tout organisme financeur, dans la limite d'un million d'euros par projet, l'attribution de subventions.

URBANISME

Parcelle ZH 15

M. DIEU, adjoint délégué à l'urbanisme, donne lecture du courrier de M. et Mme TOUCHART qui émettent le souhait d'acquérir la parcelle ZH 15. La commission « Urbanisme » préconise de conserver ce terrain dans la perspective d'un possible remembrement ou pour la création de chemins de contournement du village.

URBANISME

Dénomination de voie pour futures constructions rue du Village, rue des Luets et rue du Grand sentier

M. DIEU, expose à l'assemblée la nécessité de débaptiser le début de la rue des Luets et de trouver un nouveau nom de rue pour la partie desservant les futures maisons. Sur ce terrain, un hangar, aujourd'hui démolé, a longtemps servi de lieu de stockage pour les livres de la librairie Legué. La commission propose ainsi « rue de la Plume ».

BUDGET

Subventions aux associations

La Compagnie de Berlioz sollicite une subvention de fonctionnement pour leur association. Par manque d'informations et de projet, la demande de subvention 2020 n'est pas acceptée. Pour 2021, la Compagnie Rue de Berlioz pourra déposer une nouvelle demande en précisant leurs projets pour animer le village et en présentant un budget chiffré.

QUESTION DIVERSES

Règlement Plan Local d'Urbanisme PLU (clôture)

Dans la mesure où l'aspect général de la clôture est respecté soit un mur de 1m de hauteur maximum surmonté ou non d'une grille, le conseil décide, en suivant l'avis de la commission, d'accepter une dérogation mineure au règlement du PLU et accepte les claustras non ajourés.

11 novembre-Bleuets de France

M. DEHAYE propose de sensibiliser les enfants des écoles par un travail pédagogique en lien avec les enseignants. Si la situation sanitaire s'améliore, le projet de participer à la vente des bleuets en partenariat avec l'équipe pédagogique pourrait être envisagé pour le 8 mai 2021. M. DEHAYE propose de venir à la rencontre des enfants pour leur expliquer l'histoire des bleuets •

PROCÈS VERBAL

14
DÉCEMBRE
2020

BUDGET

Remboursement frais pour matériaux masques COVID 19

Dans le cadre de l'État d'urgence sanitaire du 24 mars 2020, les élus ont décidé de faire fabriquer des masques en tissu par Mme Fabienne DUPIN et quelques autres bénévoles. Tous les habitants de la commune ont ainsi pu avoir à leur disposition des masques pour le déconfinement. Mme le maire propose de rembourser Mme DUPIN des frais occasionnés. Mme le maire précise qu'il est également prévu d'offrir à Mme GRENET un panier garni de Noël.

BUDGET

Remboursement frais divers fournisseurs sans paiement à terme

Mme le Maire rappelle que les Collectivités territoriales payent les fournisseurs par mandat administratif via la Trésorerie de Chartres métropole.

Certaines enseignes ne permettent pas ce type d'achat et les élus ou les agents sont parfois contraints de régler eux-mêmes des dépenses pour la commune. Mme le maire propose donc d'autoriser des remboursements sur présentation de factures ou de tickets de caisse.

Le conseil municipal accepte l'autorisation des remboursements de frais engagés pour la commune par les élus et les agents communaux pour un montant maximum par achat de 100€ pour les personnes autorisées.

ETAT DETR 2021

Remplacement bras de la cloche de l'église

Le Conseil municipal approuve le projet de remplacement du bras de tirage de la cloche de l'église avec remplacement des axes de rotation du joug pour un montant de 1795€ H.T. soit 2154€ TTC et sollicite à cet effet les subventions possibles : (tableau ci-dessous)

CHARTRES MÉTROPOLE

Fiscalité additionnelle

Mme le Maire expose le projet de fiscalité additionnelle que la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole a inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 17 décembre 2020. Chartres métropole a pour ambition de maintenir ses investissements tout en continuant à verser la dotation de solidarité communautaire (DSC = 14 000€/an pour la commune).

Il s'agit pour l'agglomération d'anticiper les baisses de dotations de l'État qui, à terme, ne compenseraient plus la taxe d'habitation tandis que les charges diverses continuent à augmenter.

En conclusion des débats, Mme le Maire sera le porte-parole de la proposition des membres du conseil municipal qui accepterait un taux maximum de 3 % mais ne souhaitent pas valider le taux de 7.5%.

Dépenses		Financement		
Dépenses Investissement	Montant H.T.	DETR (État) 20%	Fonds de concours (Chartres Métropole) 50% du reste à charge	Reste à charge
Cloche de l'église	1 795 €	359 €	718 €	718 €

ÉVÈNEMENTS DE 2021
(SAUF CONTRORDRE SANITAIRE)

**Fin
Mai
2021**

Fête des Voisins

**14
juillet
2021**

Défilé fête nationale
dans les rues de la commune avec
des lampions

**31
octobre
2021**

Halloween
défilé des enfants sous la
responsabilité des parents

**12
déc.
2021**

Passage du **Père-Noël**
dans les rues de la commune



**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
INDÉPENDANTE**

Stéphane PERCHE

Société agréée par l'association française d'information funéraire - www.afif.asso.fr

- ♥ Organisation complète d'obsèques - Toutes démarches
- ♥ Rapatriement en chambre funéraire
- ♥ Caveaux, monuments, gravures, dorures
- ♥ Nettoyage et entretien de sépulture
- ♥ Contrats obsèques
- ♥ Sélection de monuments 100% français
- ♥ Articles funéraires



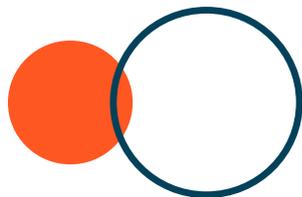
POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
Indépendante
Stéphane Perche

Permanence décès 24h/24

**30 bis, Avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT
Tél. : 02 37 25 46 72
Mail : pfm-s@orange.fr**

**1, rue des Trois Maries
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tél. : 02 37 33 28 79
Mail : pfm-s-illiers@orange.fr**

www.stephaneperche.fr

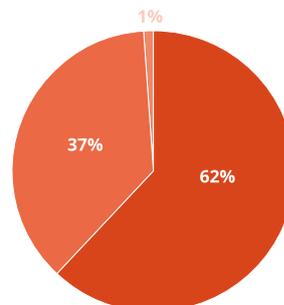


Une année 2020 avec volontairement peu d'investissements (principalement les travaux du cimetière), dans le but de ne pas contracter de nouvel emprunt.
Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées.

INVESTISSEMENT

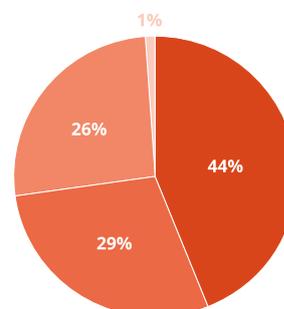
RECETTES

● Dotations fonds divers.....	27 460 €
● Subventions d'investissement	16 224 €
● Emprunts et dettes.....	454 €
Total.....	44 138 €



DÉPENSES

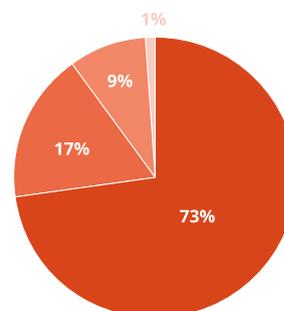
● Immobilisations corporelles.....	35 112 €
● Immobilisations incorporelles	588 €
● Emprunts et dettes.....	23 097 €
● Report solde	20 319 €
Total.....	79 116 €



FONCTIONNEMENT

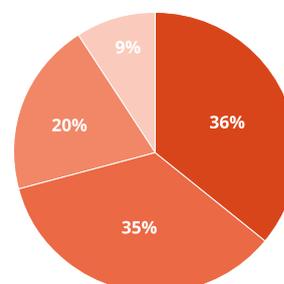
RECETTES

● Impôts et taxes	200 742 €
● Dotations	48 236 €
● Résultat reporté.....	26 085 €
● Autres produits	1 559 €
Total.....	276 622 €



DÉPENSES

● Charges de personnel.....	75 976 €
● Charges de gestion courante	73 747 €
● Charges à caractère général	41 622 €
● Atténuations de produits.....	17 891 €
Total.....	209 236 €



SUBVENTION ASSOCIATIONS 2020

Association sportive du collège Soutine	200 €
Les Parents des Petites Canailles*	800 €
Le COMPA	35 €
Association « Avec Gabin »	75 €

* Subventions versées sous réserve de réception des comptes en mairie

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	SCI LES BOULEAUX	35 rue du Village	5 rue de la Cordonnerie	E291	Ouverture clôture
02	FERRON TONY	6 rue des Luets	Idem	ZL36	Abri de jardin
04	HELIBERT EMMANUEL CLAUDINE	14 rue des Luets	Idem	ZL40	Abri de jardin
05	SCI LES BOULEAUX	35 rue du Village	5 rue de la Cordonnerie	E291	Ravalement, menuiseries, portail, toiture
06	GILLOT PHILIPPE	4 Allée des Bouleaux	Idem	ZH41	Véranda
07	MARTIN PIERRE	15 rue de la Forte Maison	Idem	E201	Toiture
08	CADIOU ALEXIS	15 rue de la Cordonnerie	Idem	E297	Pose fenêtre de toit
09	MOREIRA DAFONTE ANTONY	5 rue du Village	Idem	ZE22	Abri de jardin
10	AGUILLON JEAN MICHEL	85 Av. de la Paix LUISANT	20 rue du Village	E54	Division
11	BRIAUX CAMILLE	17 rue des Luets	Idem	ZL44	Rénovation clôture
12	PICHON ARNAUD	37 rue Forte Maison	Idem	E312	Rénovation toiture du garage
13	BETRON JEAN MICHEL	47 rue des Lilas	Idem	E79	Bardage bac acier du hangar
14	GIBOREAU LYDIA	33 rue du Village	Idem	E120	Bardage bois du garage
15	FILLON JEREMY	8 rue George Sand LÈVES	53 rue du Village	ZH50 51	Clôture
16	LEGUE HUGUES	3 bis rue St Thomas	2bis rue du village Rue du Grand	E371 328 330	Division 6 lots à bâtir
17	RAGUENEAU CLOVIS	50 rue du Village	Idem	E284	Isolation extérieure ravalement
18	FILLON JEREMY	53 rue du Village	Idem	ZH50 51	Pose fenêtre de toit sur garage
19	ESSAGHIR YOUSSEF	6 rue Forte	Idem	E406	Clôture
20	PICARD JEAN PIERRE	14 rue du Village	Idem	E52	Changement porte de garage
21	TAILLANDIER BRUNO	12 rue des Luets	Idem	ZL39	Abri bois
22	TAILLANDIER BRUNO	12 rue des Luets	Idem	ZL39	Pose portillon
23	PELLE CYRIL	14 rue des Lilas	Idem	E342	Changement du portail alu gris, Crépi mur de la clôture
24	LERET VALERIE	42 rue des Lilas	Idem	E300	Changement de volets sur 2 pi- gnons, peinture volets bois gris
25	TASSET DYLAN & SONNY	4 allée des Bouleaux	Idem	E437	Agrandissement baie alu gris, enduit ton pierre
26	RAGUENEAU CLOVIS	50 rue du Village	Idem	E284	Extension maison + 2 places de parking
27	HOUDARD JEAN CHRISTOPHE	16 rue des Luets	Idem	ZL41	Changement portes, volets alu blanc
28	MICHELET LINDSAY	4 allée des Bouleaux	4 bis allée des Bouleaux	E436	Clôture
29	TASSET DYLAN & SONNY	4 allée des Bouleaux	Idem	E437	Auvent

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Adresse	Réf. cad.	
01	OLIVEIRA LEITE DIEGO	17 rue des Écoles LUCÉ	51 rue du village	ZH49	Maison d'habitation

TRAVAUX DE LA COMMUNE



Route RD340-1

Les travaux concernant la route départementale RD340-1 qui va de Poisvilliers vers Saint Prest ont débuté le 18 Novembre 2019 et se sont terminés le 27 Mai 2020. La route a été élargie pour atteindre les 6m de largeur souhaités pour sécuriser les croisements et elle se raccorde à

la route de Maintenon par un double tourne-à-gauche qui se compose d'une troisième voie et d'un îlot central. Un aménagement d'entrée de la commune a également été réalisé à l'occasion de cette réfection de route afin de limiter la vitesse des véhicules entrant dans le village.

Raccordement fibre

La fibre va arriver sur notre commune au premier semestre 2021, une bonne nouvelle au vu de la crise sanitaire et la mise en place

du télétravail pour de nombreux habitants sans oublier les étudiants qui doivent travailler de chez eux.



Cimetière

Le cimetière de Poisvilliers, peu étendu, manquait d'emplacements libres pour d'éventuelles inhumations.

Le Conseil Municipal a donc décidé de la reprise des concessions parvenues à échéance. C'est pourquoi, après un examen approfondi des actes de concessions, 29 sépultures ont été rele-

vées et les restes exhumés ont été placés dans l'ossuaire nouvellement créé.

Par la suite, le cas des concessions perpétuelles non entretenues et délabrées ainsi que les tombes en terrain commun, c'est-à-dire sans concession devrait être étudié.

TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE*

Concession (2 places)

15 ans	200 €
30 ans	400 €

Case colombarium (maximum 2 urnes)

15 ans	200 €
5 ans : dispersion dans le jardin du souvenir	
+ plaque	100 €

Se renseigner en mairie

* Toute personne domiciliée dans la commune / * toute personne ayant une place dans une concession, dite de famille, quelque soit son domicile



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être **ALERTÉ INFORMÉ PRÉVENU**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Mairie sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Available on the App Store, Get it on Google Play, and available on the AppGallery.

Pour être plus proche de ses habitants la commune de Poisvilliers s'est dotée d'un nouvel outil digital pour vous communiquer les actualités concernant la commune mais aussi toutes les informations qui pourraient vous être utiles.

Gratuite et ouverte à tous l'application « PanneauPocket » ne nécessite pas de création de compte lors de son installation sur les tablettes, téléphones mobiles ou ordinateurs. En mettant en favoris la ou les communes dont vous souhaitez recevoir l'actualité, des notifications et alertes seront émises.

Le Conseil Municipal et la commission communication alimentent cette application afin que les informations arrivent en direct aux habitants sans qu'ils aillent les chercher par eux-mêmes.

Depuis 2017, PanneauPocket accompagne les communes, les EPCI et les Associations, soit plus de 3000 entités, 91 départements.

Vous pouvez télécharger cette application via APPLE STORE ou GOOGLE PLAY gratuitement.

La Commune reste à votre disposition pour tout complément d'information.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste.
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play, Download on the App Store, EXPLORE IT ON AppGallery

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS

Mariage, PACS	Mairie
Carte d'identité, Passeport	Mairie
Inscription École.....	SIRP
Inscription liste Électorale, Recensement, État civil.....	Mairie
Problème Éclairage de rue.....	Mairie • Synelva
Acheter ou vendre une maison.....	Agence Immobilière • Notaire
Trouver une assistance maternelle.....	Mairie • Internet
Urbanime	Mairie
Poubelles cassées ou perdues, Déchets Verts, Encombrants	Chartres Métropole
Concession Cimetière.....	Mairie
Eau, Assainissement.....	CMEau
Électricité	Synelva
Prestations aux Séniors	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

DA SILVA Laura

9 rue des Luets.....02 37 22 88 41 • 06 76 26 85 61

TAILLANDIER Nathalie

12 rue des Luets02 37 22 89 50

19

CULTES

Secteur inter-paroissial • Renseignements

Maintenon

02 37 23 01 28

Lundi de 15h30 à 17h30

Du mardi au vendredi
10h à 12h • 15h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

Épernon

02 37 83 61 37

Mardi • Jeudi • Samedi
de 10h à 12h

Gallardon

02 37 31 40 25 / 44 24

Mardi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30

Mercredi de 10h30 à 12h
et de 14h30 à 16h30

Jeudi de 10h30 à 12h
et de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h
et de 17h à 19h

COMMERCES ITINÉRANTS À POISVILLIERS

Poissonier NOWAK

Mardi midi
(entre 12h00 et 13h00)

06 10 49 14 43

Boucher DARMIGNY

Mercredi après-midi et samedi
après-midi (entre 14h00 et 16h00)

02 37 23 98 90

Victor Pizzas

Lundi soir sur la place de la
mairie/école (à partir de 19h)

Commande au 07 85 78 09 56

DÉCHETS

Contactez CHARTRES MÉTROPOLE au 0 800 22 20 36

Accès autorisé dans toutes les déchetteries de Chartres Métropole. À noter que celle de Lucé est fermée le mardi et celle de Champhol est fermée le jeudi ; fermeture également les jours fériés en hiver et le 1^{er} mai.

Ramassage des ordures ménagères

le jeudi en début d'après midi

Ramassage des encombrants

Deux fois par an.

Déchets verts

En déchetterie ou à la benne mise à disposition sur la commune.

Collecte et tri sélectif des déchets ménagers

Conteneurs rue de la Cordonnerie.

Poisvilliers

Calendrier des collectes 2021

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LE JOUR DE LA COLLECTE, AVANT 13h.

ATTENTION AUX JOURS FÉRIES

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
VE 1 <i>Jour de l'an</i>	LU 1	LU 1	JE 1	SA 1 <i>Fête du Travail</i>	MA 1
SA 2	MA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2
DI 3	ME 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3
LU 4	JE 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4
MA 5	VE 5	VE 5	LU 5 <i>Lundi de Pâques</i>	ME 5	SA 5
ME 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6
JE 7	DI 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7
VE 8	LU 8	LU 8	JE 8	SA 8 <i>Victoire 1945</i>	MA 8
SA 9	MA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9
DI 10	ME 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10
LU 11	JE 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11
MA 12	VE 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12
ME 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13 <i>Ascension</i>	DI 13
JE 14	DI 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14
VE 15	LU 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15
SA 16	MA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16
DI 17	ME 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17
LU 18	JE 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18
MA 19	VE 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19
ME 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20
JE 21	DI 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21
VE 22	LU 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22
SA 23	MA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23
DI 24	ME 24	ME 24	SA 24	LU 24 <i>Lundi de Pentecôte</i>	JE 24
LU 25	JE 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25
MA 26	VE 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26
ME 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27
JE 28	DI 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28
VE 29	LU 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29
SA 30	MA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30
DI 31	ME 31	ME 31	SA 31	LU 31	

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine, l'après midi.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Utilisez les points d'apports volontaires pour déposer vos déchets recyclables
Consignes de tri: Papiers, briques, cartonnettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique

ENCOMBRANTS
28 mai 24 novembre (sortir la veille, après 19h)
Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...
Refus: TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...
Dépôt limité à 2m3. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.

VERRE
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

PLUS D'INFORMATIONS

N°Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

Poisvilliers

Calendrier des collectes 2021

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LE JOUR DE LA COLLECTE, AVANT 13h.

ATTENTION AUX JOURS FÉRIES

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
JE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1 <i>Toussaint</i>	ME 1
VE 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	JE 2
SA 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	VE 3
DI 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	SA 4
LU 5	JE 5	DI 5	MA 5	VE 5	DI 5
MA 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	LU 6
ME 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	MA 7
JE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	ME 8
VE 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	JE 9
SA 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	VE 10
DI 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11 <i>Armistice 1918</i>	SA 11
LU 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	DI 12
MA 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	LU 13
ME 14 <i>Fête Nationale</i>	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	MA 14
JE 15	DI 15 <i>Assomption</i>	ME 15	VE 15	LU 15	ME 15
VE 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	JE 16
SA 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	VE 17
DI 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	SA 18
LU 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	DI 19
MA 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	LU 20
ME 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	MA 21
JE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	ME 22
VE 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	JE 23
SA 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24
DI 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	DI 25 <i>Noël</i>
LU 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26
MA 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27
ME 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	ME 28
JE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29
SA 30	MA 30	VE 30	SA 30	MA 30	SA 30
DI 31	ME 31	SA 31	LU 31	JE 31	ME 31

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine, l'après midi.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Utilisez les points d'apports volontaires pour déposer vos déchets recyclables
Consignes de tri: Papiers, briques, cartonnettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique

ENCOMBRANTS
28 mai 24 novembre (sortir la veille, après 19h)
Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...
Refus: TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...
Dépôt limité à 2m3. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.

VERRE
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

PLUS D'INFORMATIONS

Chartres-metropole.fr
N°Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT (FACTURATION)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil physique

Zone les Jardins d'Entreprises-Immeubles Technopolis-Bât A-4
Rue Blaise Pascal
28000 CHARTRES

Accueil téléphonique

02 34 43 90 22

Site

www.cmeau.com

Adresse postale

4 rue Blaise Pascal CS 60150
28008 Chartres cedex

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS-ADOLESCENTS

Association des PEP 28

Adresse

3 rue Charles Brune
28110 LUCÉ

Téléphone

02 37 88 14 14

Mail

standard@pep28.asso.fr

L'ODYSSÉE ESPACE AQUATIQUE ET PATINOIRE

Vous bénéficiez des tarifs et des prestations de Chartres Métropole.

Pour plus d'infos

www.vert-marine.com
02 37 25 33 33

POINT D'ACCÈS AU DROIT

5 rue du Docteur Gibert 28000 CHARTRES
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Aide aux victimes :

L'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure et Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

AVIEL • 02 37 36 50 36

Accès au droit :

Avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent gratuitement. Une permanence d'Écrivain public est également assurée.

PAD • 02 37 21 80 80

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Action sociale

Adresse

29-31 rue Nicole
28000 CHARTRES

Téléphone

02 37 23 52 12
02 37 23 52 13

NUMÉROS UTILES

Centre hospitalier de Chartres

Hôpital Louis Pasteur
4 rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY
02 37 30 30 30

Secours Urgences

Gendarmerie

17 ou 02 37 91 27 10

Pompiers

18 ou 112

SAMU

15

Centre anti-poisons (Angers)

02 41 48 21 21

Médecins de garde

15

Enfants maltraités

119

Pharmacie de garde

32 37

Cabinet infirmiers

Bailleau l'Evêque

02 37 22 97 72

Infirmière Mme LE QUEREC à Berchères-Saint-Germain

06 09 36 18 20

AGENDA TECHNIQUE

Grdf (Gaz de France)

Urgence sécurité Gaz :

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel

0 810 224 000 (prix d'un appel local)

SYNELVA COLLECTIVITÉS S.E.M.L.

Adresse

12 rue du Président Kennedy
28110 LUCE

Accueil clientèle

02 37 91 80 10

DISTRIBUTION DES MASQUES ET COVID-19



L'année 2020 semble débiter comme les précédentes mais un imposteur s'est invité dans nos vies ce qui nous a amené à devoir prendre des précautions pour notre santé.

L'équipe Municipale a décidé de prendre en main la santé de ses habitants et a demandé de l'aide pour créer des masques en tissus.

Grâce aux dons de matières premières, des petites mains de la commune ont confectionné des masques pour tous les Poisvillois et Poisvilloises.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020

22

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint suite à la COVID-19.

À cette occasion, Madame le Maire a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts et a effectué la lecture du message du Ministère des Armées ainsi que la liste des soldats morts pour la France au cours de l'année 2020.

Nous avons une pensée pour eux et pour leur famille en cette période difficile.

Un moment de recueillement a été réalisé à travers une minute de silence pour leur rendre hommage.



DISTRIBUTION DES PANIERS GARNIS POUR LES PLUS DE 65 ANS

Des paniers garnis composés de produits locaux ont été distribués à nos aînés afin de pallier le repas traditionnel qui devait se dérouler en fin d'année.

L'équipe Municipale s'est déplacée chez chacun d'eux en res-

pectant les gestes barrières et en leur demandant si tout se passait bien pour eux.

N'oublions pas le sens du partage en cette période compliquée qui peut être difficile.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Pour achever cette année 2020, l'équipe Municipale a voulu mettre des étoiles dans les yeux des enfants et du baume au cœur des habitants avec la mise en place d'un sapin de Noël accompagné d'une boîte aux lettres pour les souhaits des enfants.

Un grand merci aux Poisvillois et Poisvilloises qui ont participé à cette décoration de notre village grâce à leurs dons !



RANDONNÉE DU DIMANCHE

Lors du premier confinement, certaines personnes ont eu besoin de s'évader et de nouvelles activités ont vu le jour. La marche à pied a été une activité pratiquée par de nombreux habitants durant cette période. De ce fait,

quelques personnes ont souhaité prolonger cette activité en partageant leur parcours lors d'un rendez-vous hebdomadaire. Une occasion de partager un moment agréable et de découvrir les alentours de notre village.



PROJET BOITE À LIVRES

L'installation d'une boîte à livres a été à nouveau évoquée par le nouveau conseil municipal. La localisation est trouvée, les livres aussi, il ne reste plus que la boîte ...

Un premier appel à dons (armoire ...) a été fait sur Panneau-Pocket et sur la page Facebook afin de concrétiser ce projet.

L'OUVRIER EN OR PREND SA RETRAITE

Patrick Hubert a reçu la médaille du travail échelon Grand or, qui vient couronner une carrière de plus de quarante ans au sein de l'entreprise Romain Pascal.

Article du journal en annexes (p.30)



LES PETITES CANAILLES



Les Petites Canailles ont le cœur lourd. Suite à la crise sanitaire, nous avons été dans le regret d'annuler le loto, la chasse aux œufs, la kermesse, le vide ta chambre et le spectacle de Noël des enfants.

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale a pu avoir lieu.

Les distanciations sociales et le port du masque ont bien été respectés.

Vincent TAMILIO

Président de l'association

Karine BARBÉ

Secrétaire

Olivier ACHAINTRÉ

Trésorier

Vente de Sapins de Noël

Nouvel évènement des Canailles, la vente de Sapins de Noël. Grâce à vous ce fut un franc succès, merci beaucoup d'avoir joué le jeu ! Nous espérons que nos sapins auront égaillé vos fêtes de fin d'année.



Liste au Père Noël

Les enfants ont aussi eu une drôle d'année !! Les Petites Canailles, en collaboration avec l'école, ont décidé d'envoyer une liste au Père Noël pour qu'ils puissent retrouver des cadeaux au pied du sapin de l'école.

Nouvelle identité

Cette année nous avons souhaité donner un coup de neuf à l'association en changeant de logo. Nous espérons qu'il vous plaira autant qu'à nous.



Bénévoles

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous sommes également à la recherche de lots pour nos diverses activités. Aidez-nous à faire de ces évènements des moments inoubliables.

Contact

Président : Vincent TAMILIO

lespetitescanailles28300@gmail.com

Père Noël :

Avis de recherche !

Nous sommes comme les enfants... à la recherche du Père Noël !! Après un long voyage en Scandinavie, nous ne l'avons pas trouvé ! Si l'un de vous l'a aperçu... surtout faites-le nous savoir pour que nous puissions l'inviter au Spectacle de Noël 2021 !!

Ce serait vraiment dommage qu'il manque une telle soirée de divertissement !! Et les enfants seraient tellement heureux de le voir !!

Facebook

Suivez-nous sur notre page Facebook :

Les Petites Canailles de Berchères-St-Germain et Poisvilliers.

LES ÉVÈNEMENTS DE 2021 (SAUF CONTRORDRE SANITAIRE)

Date	Évènement
Dimanche 4 avril 2021	Chasse aux œufs au city stade de Poisvilliers
Vendredi 18 juin 2021	Kermesse
Vendredi 24 septembre 2021	Assemblée Générale préau couvert de l'école de Berchères-Saint-Germain
Date à confirmer	Vente de sapins (lieux à confirmer)
Dimanche 5 décembre 2021	Vide ta chambre à l'Espace André Malvos
Vendredi 10 décembre 2021	Spectacle de Noël à l'Espace André Malvos

2020, UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE POUR L'ÉCOLE ET LE SIRP

Mars

C'est la fermeture brutale des écoles pour cause de pandémie.

Mai

Après l'annonce officielle de la réouverture des écoles, l'équipe pédagogique, les élus de Berchères et de Poisvilliers et les agents du SIRP ont travaillé d'arrache-pied pour permettre l'ouverture dans le strict respect des mesures sanitaires. Grâce à ce travail guidé par la volonté d'accueillir le plus d'enfants possible, le 18 mai, tous

les élèves de l'école élémentaire volontaires ont pu retourner à l'école, une semaine sur deux.

Juin

Le 22 juin, tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école, ce qui leur a permis, entre autre, de dire au revoir à leur enseignant et à leurs camarades avant les vacances.

Septembre

Le 4 septembre, les collectivités de Berchères-Saint-Germain et Poisvilliers ont souhaité organi-

ser la traditionnelle cérémonie d'adieu aux anciens CM2, avec une projection des photos de leurs 8 années d'école primaire. À cette occasion, une clé USB aux couleurs de leur commune comportant des photos de leur scolarité de la maternelle au CM2 leur a été distribuée accompagnée d'une BD intitulée « L'Élu et le Citoyen » expliquant nos institutions.

En ce début d'année scolaire, nous accueillons 142 élèves, 71 à Berchères et 71 à Poisvilliers (nombre stable).



25

“

Le bus reprend son circuit qu'il avait quitté en mars, avec Franck notre chauffeur, et Florence, Patricia, ou Laurence pour accompagner les enfants.

La garderie du matin, qui débute à 7h30 sur le site de Berchères, accueille entre 10 et 20 enfants, encadrés par Laurence et Stéphanie. En ce début d'année, ce sont Patricia, Laurence et Stéphanie qui s'occupent des maternelles sur le temps scolaire en tant qu'ATSEM.

125 enfants mangent à la cantine tous les jours, aidés par 8 agents du SIRP, 4 par site, pour assurer les deux services en toute sécurité : Patricia, Fabienne, Lydia et Audrey à Poisvilliers, Florence, Sylvie, Alison et Laurence ou Stéphanie à Berchères.

Ils sont entre 25 et 35 tous les soirs à la garderie : Sylvie, Lydia et Audrey sont là pour leur servir à goûter, surveiller leurs jeux dedans et dehors, les faire travailler...

Tous ces services ont été maintenus dans le strict respect des exigences sanitaires, en respectant notamment dès le début de l'année le non mélange des classes. Malheureusement la plupart des sorties scolaires ont été annulées cette année.

En espérant des jours meilleurs, le SIRP vous présente tous ses vœux de bonheur pour 2021.

Delphine JACQUES, Présidente

”

ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINTE-GERMAIN



Classe de PM/MS • Mme GUILLE CERTAIN



Classe de MS / GS • Mme PATON

ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINTE-GERMAIN ET POISVILLIERS



Classe de CP • Mme SUARD



Classe de CE1 • Mme GIRAUD

ÉCOLE DE POISVILLIERS



Classe de CE2 / CM1 • Mme ROULLÉ



Classe de CM1/CM2 • M PELARDY

TIME TO CHANGE* NOUVEAU 3008

PEUGEOT Automobile PEUGEOT 652 14 503 RCS Nanterre.



THERMIQUE



HYBRIDE RECHARGEABLE

PEUGEOT i-Cockpit® AVEC SYSTÈME DE VISION DE NUIT**

CONDUITE SEMI-AUTONOME**



MOTION & e-MOTION

PEUGEOT

*Il est temps de changer. **De série, en option ou indisponible selon version.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte WLTP⁽¹⁾ (en l/100 km) : de 1,2 à 7. Émissions de CO₂ WLTP (en g/km) : de 29 à 165.



2 CONCESSIONS À VOTRE SERVICE

MIDI AUTO CHARTRES
Parc d'activité Euroval
28630 FONTENAY-SUR-EURE
02 37 91 81 00

MIDI AUTO 28
CC Plein Sud
28500 VERNUILLET
02 37 38 95 00



PEUGEOT
MOTION & EMOTION

NAISSANCES

- 28 janvier 2020
Léana, Isabelle, Claire JOSEPH
- 09 juillet 2020
Lenny, Hervé, Bruno, Eddy HERVIEU
- 12 juin 2020
Télio, Rafael PASCAL
- 15 juillet 2020
Dayann, Antoine AZIZI SANTIAGO

MARIAGES

- 13 juin 2020
Rudy BRY et Aurélie NEVES

DÉCÈS

- 19 décembre 2020
Max GIBOREAU (84 ans)

Christian VILLEDIEU

Couverture - Zinguerie - Démoussage - Velux

11, rue de la Taye
Z.I. 28110 LUCE

Tél. : 02 37 34 84 58

E-mail : toitures-chartraines@orange.fr

LES TOITURES CHARTRAINES

ANNEXES

POISVILLIERS

L'ouvrier en or prend sa retraite

Patrick Hubert a commencé le métier de plombier-chauffagiste dès l'âge de 18 ans, dans l'entreprise Liberge, à Lèves, reprise en 2005 par Romain Pascal. Depuis 2010, l'entreprise a déménagé à Poisvilliers.

« Quarante et un ans dans la même entreprise, à exercer un métier épanouissant tout en participant à la formation d'apprentis », a rappelé Patrick Hubert, lors de la cérémonie de remise de la médaille du travail, échelon grand or, samedi dernier.

Maitre d'apprentissage de son employeur

Il en a profité pour rappeler qu'il avait lui-même formé Romain Pascal, « qui est ensuite devenu mon collègue, puis mon patron ».

Entouré de ses « deux patrons », de sa famille, ses amis, collègues et fournisseurs, en présence de Marie Bourgeot, la



MÉDAILLE. Patrick Hubert (au centre) a reçu la médaille du travail échelon grand or, qui vient couronner une carrière de plus de quarante ans. Le tout au sein de la même entreprise.

mairie de Poisvilliers et de Rémi Martial, le maire de Lèves, le récipiendaire a salué la démarche sociale de Romain Pascal qui lui a permis de terminer sa carrière dans les meilleures conditions, malgré ses problèmes de santé.

Patrick Hubert, qui va fermer « cette belle page professionnelle » dans

quelques jours, valorise avec conviction l'apprentissage.

En effet, l'entreprise Romain Pascal forme puis embauche prioritairement les jeunes issus de l'apprentissage dans la constitution de ses équipes. « C'est une culture d'entreprise », confirme Romain Pascal. L'effectif ac-

tuel de la société se compose en effet de six apprentis et sept salariés issus de l'apprentissage.

Avec bonne humeur, Patrick Hubert a tenu à délivrer un message fort de conclusion : « Il faut inciter les jeunes à s'engager dans les filières d'apprentissage. C'est une excellente formation qui apporte des débouchés. »

Stéphanie
06.84.99.00

LES VILLAGEOIS
liens préventifs de la m...
démarrant.
10 à 12 heures
té physique
14 à 16 heures
18 à 20 heures
à : maison-m...

Accompagnement
ment et de r...
son des servi...
tion des aid...
maladie d'Alz...
(sclérose en...
entièrément f...

SAINTE-ARNO
propose, dans...
paysages d'in...
14 heures à 1...
l'église, 06.41...

ILLIERS-COM
sang (EFS) or...
res à 19 h 30,
sang.efs.sante...

COURVILLE-S
annulé. Le sp...
ciation Les Sa...
qui devait voi...
est annulé en...

CONCEPT CONSTRUCTIONS

LE RESPECT DE LA QUALITÉ

UN PROJET ?
RENCONTREZ UN CONSEILLER
02 37 36 31 29
06 86 81 42 79



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES **SUR-MESURE**

8, RUE DE L'ORMETEAU 28300 LÈVES WWW.CONCEPT-CONSTRUCTIONS.FR



La Mavelynière
Salle de réception & gîtes

Salle de réception et gîtes de 4 à 24 personnes
Mariages - Anniversaires - Fêtes de famille - Séminaires



Marie et Rodolphe Bourgeot – **La Mavelynière** – 17, rue du Village 28300 POISVILLIERS
Mobile : **06 09 58 07 26** – Email : lamavelyniere@gmail.com

Carreau déco

Votre spécialiste carrelage au meilleur prix

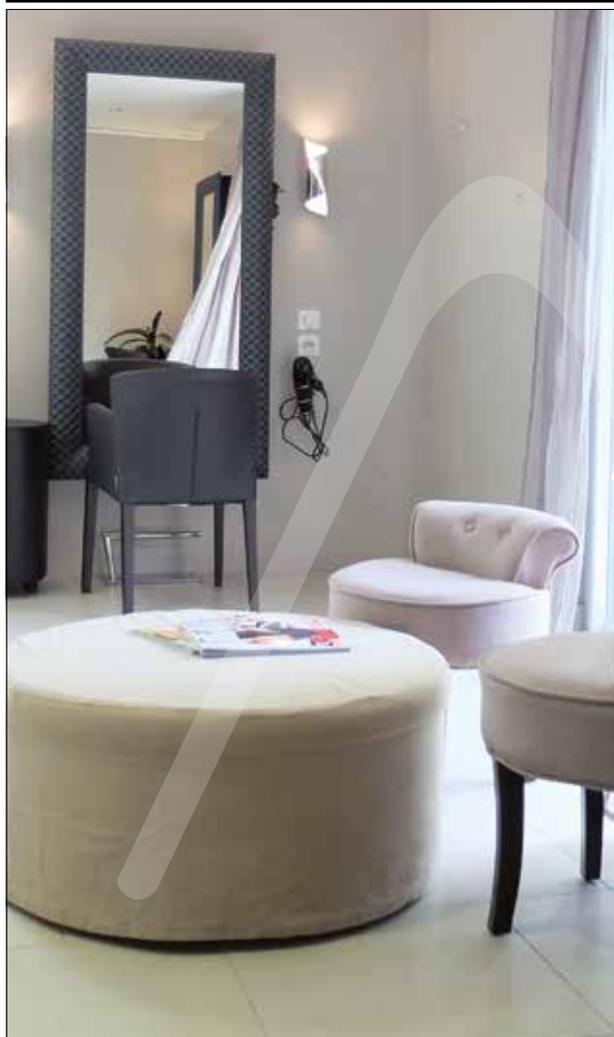
Vente de carrelage aux professionnels et particuliers

28300 LÈVES 02 37 21 27 80 | 27000 ÉVREUX 02 32 30 62 04

28100 DREUX 02 37 46 23 27 | 76360 BARENTIN 02 78 77 51 00

www.carreaudeco.com

Horaires : du lundi au samedi 9 h-12 h et 14 h-19 h



Marilyn's
Coiffure

06 78 49 30 25

Salon privé sur RDV uniquement

Mardi : 9h - 20h30 - Mercredi : 9h - 17h

Jeudi : 9h - 14h - Vendredi : 9h - 19h

Samedi : 9h - 17h